

Mars - Avril 2022 | 76

     @lesyctom

grand angle

Déchets alimentaires : un enjeu majeur pour les collectivités / p.4-5

actualités Un futur site de méthanisation sur le port à Gennevilliers / p.2

en direct des installations Rejets atmosphériques, bruits, odeurs :
sous l'étroite surveillance du Syctom / p.6

parole à Marie-Laure Vercambre
directrice générale du Partenariat Français pour l'Eau / p.7

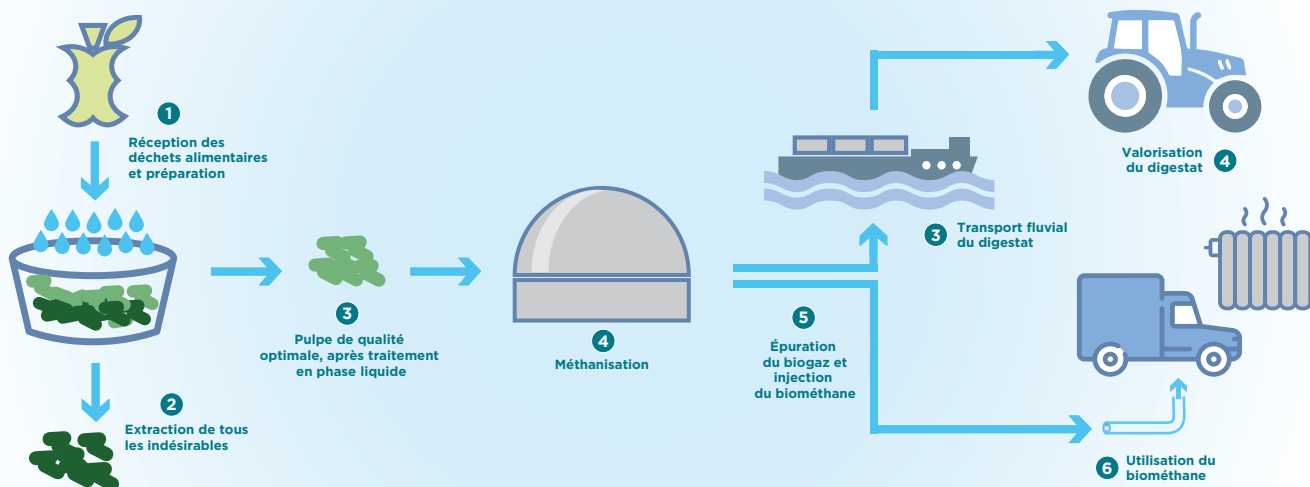
syctom

BIOMÉTHANISATION

Un futur site de méthanisation sur le port à Gennevilliers

Difficile d'imaginer partenariat plus pertinent que celui du Syctom et du Sigeif pour concevoir l'unité de biométhanisation installée sur le port de Gennevilliers (Hauts-de-Seine). Symbole d'une ambition partagée autour de la transition écologique, le projet devrait valoriser jusqu'à 50 000 tonnes de déchets alimentaires par an.

LA MÉTHANISATION, ÉTAPE PAR ÉTAPE



En 2025, l'actuelle station d'avitaillement bioGNV de la Sem Sigeif Mobilités aura pour voisine une unité de méthanisation des déchets alimentaires. Le choix de cette implantation est loin d'être anodin : elle complètera les activités de recyclage et de valorisation déjà présentes sur le port ; elle sera au plus près des zones de collecte du territoire du Syctom ; elle bénéficiera d'un raccordement direct à la Seine et aux grands axes routiers (A86, A15). La date de mise en service, en 2025, ne l'est pas non plus puisqu'elle fait suite à l'obligation de tri à la source des biodéchets en 2024 - échéance réglementaire qui conduit à accélérer le traitement séparé et la valorisation des déchets alimentaires, et d'en maximiser le potentiel énergétique.

50 000 TONNES DE BIODÉCHETS PAR AN

La future unité pourra traiter jusqu'à 50 000 tonnes de biodéchets par an et injecter 25 GWh de biométhane (environ 270 Nm³ par heure) dans le réseau public de distribution

de gaz exploité par GRDF. Sous-produit issu du traitement, le digestat - évacué par voie fluviale - sera quant à lui valorisé en fertilisant organique (en substitution d'un engrais minéral) pour les besoins des cultures agricoles. « *Biométhanisation sera un modèle d'économie circulaire et de production de gaz renouvelable* » affirme Jean-Jacques Guillet, président du Sigeif.

AU CŒUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

Identifié dans le Plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD) d'Île-de-France, il marque aussi l'ambition du Syctom et de ses collectivités d'être au rendez-vous de la transition écologique et énergétique. « *Il s'agit de la pierre angulaire de la filière publique de traitement des biodéchets que le syndicat et ses collectivités déploient progressivement depuis 2018. Cela participe à la résilience du Grand Paris et à la stratégie de décarbonation de la Métropole* », souligne Éric Cesari, président du Syctom. Il fait aussi

écho aux annonces de la Commission européenne sur la volonté d'augmenter significativement les quantités de biométhane produites sur le sol européen afin d'accélérer l'indépendance énergétique du continent. Le projet bénéficie du soutien de GRDF, de la Région Île-de-France, de l'Ademe, de la Ville de Gennevilliers, de la Chambre interdépartementale d'agriculture, de la Ville de Paris et d'Haropa Port.

L'investissement, d'un montant de 52 millions d'euros, sera porté à hauteur de 24 millions d'euros par le Syctom et de 1 million d'euros par le Sigeif. Une concertation avec les territoires concernés, les riverains et les parties-prenantes du port, sera conduite tout au long de la mise en œuvre de ce projet. Le contrat de délégation de service public a été confié au groupe Paprec.

Plus d'infos sur :

biomethanisation.syctom-sigeif.fr

Un gaz 100% renouvelable

Le biométhane peut être utilisé pour le chauffage, la cuisson, l'eau chaude sanitaire, les usages industriels ou comme carburant. Il génère dix fois moins d'émissions de gaz à effet de serre que le gaz naturel. Comme carburant, il génère 80% d'émissions de gaz à effet de serre en moins que l'essence ou le diesel.

Planning prévisionnel

2022 - 2023 : études et obtention du permis de construire et de l'autorisation environnementale

2023 - 2024 : réalisation des travaux

2025 : mise en service industrielle

Un projet multipartenarial

Le Syctom et le Sigeif coordonnent un travail collectif et mènent une concertation avec les territoires concernés, les riverains et les parties-prenantes du port. Le projet est soutenu par GRDF, la Région Île-de-France, l'Ademe, la Ville de Gennevilliers, la Chambre interdépartementale d'agriculture, la Ville de Paris et Haropa Port.

ÉVÉNEMENT

Course du Grand Paris : bien plus que du sport...

« Un événement éco-responsable, solidaire et populaire » : c'est la triple combinaison gagnante sur laquelle reposait la Grande Course du Grand Paris Express organisée dimanche 13 mars. Partenaire officiel, le Syctom était représenté sur la ligne de départ, mais aussi au village installé sur le parvis du Stade de France.



14 éco-animateurs ont été mobilisés pour la sensibilisation du public durant ces 3 jours.

« Ensemble plus loin ». C'est avec ce message imprimé au dos du maillot, que l'équipe estampillée « Syctom » s'est élancée de la Place de la République, à Paris, jusqu'à la piste mythique du Stade de France, à Saint-Denis. Une course de 10 kilomètres sur laquelle se sont engagés 30 agents du Syctom.

DURABILITÉ, ÉCO-RESPONSABILITÉ ET SOLIDARITÉ

Mais la Grande Course du Grand Paris n'est pas seulement un rendez-vous sportif. C'est aussi un événement qui rassemble les territoires du Grand Paris avec, comme pierre angulaire, le développement durable. Zéro plastique, ravitaillement bio

et local, médaille à planter, méthanisation des déchets... la course se veut propre et responsable. Des engagements qui font largement écho à l'action du Syctom, partenaire officiel et animateur d'un stand de sensibilisation au sein même du Village. « Le plogging, vous connaissez ? Pourquoi acheter neuf quand on peut trouver plus économique et écologique ? » : les éco-animateurs du Syctom ont échangé avec les nombreux visiteurs sur les gestes éco-responsables. Un quiz a également porté sur le sport éco-responsable avec, à la clé, une visite au centre de tri à Paris XV et à l'Espace Infos Déchets, lieu dédié à la sensibilisation et à la prévention des déchets.

La Chaire Co-pack dévoilée au Salon de l'Agriculture

Le 3 mars, au Salon international de l'agriculture, les signataires de la chaire co-pack, parmi lesquels le Syctom, étaient réunis pour dévoiler la feuille de route élaborée sur cinq ans. Portée par la Fondation AgroParisTech, cette chaire a pour ligne directrice la co-construction d'emballages responsables pour diminuer l'empreinte environnementale de la filière emballage alimentaire. Quatre projets sont au programme : analyse de l'existant, le réemploi, les actions d'écoconception et la réduction des déchets non recyclables.



Gouvernance

Le Comité, en séance le 18 mars, a pris acte de l'installation d'Hervé Gicquel, délégué titulaire et représentant du territoire Paris Est Marne & Bois, en remplacement de Marie-Hélène Magne. Il a également approuvé l'élection du 12^e vice-président du Syctom, Jean-Paul Fauconnet représentant de Grand Paris Grand Est, en remplacement de M. Delepierre.

agenda

Journée mondiale de l'environnement

Le 5 juin

Course Ekiden, organisée par le Stade Français Paris

Le 19 juin

Lancement de la 10^e édition du concours DZD

Le 23 juin au Pan Piper, Paris 11^e

Réunions du Bureau syndical (9h) et du Comité (10h30)

Le 24 juin



Les jeunes rugbymen du Stade Français Paris au centre de tri à Paris XV.

STADE ACADÉMIE

À la rencontre des jeunes sportifs éco-responsables

Fin février et début mars, les jeunes joueurs du Stade Français Paris - moins de 16, 18 et 21 ans - visitaient le centre de tri à Paris XV et le centre de valorisation énergétique Isséane à Issy-les-Moulineaux. Ces premiers temps de rencontres et d'échanges s'inscrivent dans le cadre du partenariat avec la Stade académie, structure de formation du Stade français, à travers lequel diverses actions pédagogiques sur la prévention

des déchets et les gestes de tri sont programmées dans l'année. Visites de centres, ateliers, animations... 700 jeunes joueurs de rugby et adultes encadrants du club francilien seront sensibilisés aux côtés des éco-animateurs du Syctom aux gestes éco-responsables lors de leur pratique sportive. Une collaboration qui répond aux objectifs d'éducation, d'information et de formation de proximité fixés par le Grand Défi.

GESTION DES DÉCHETS

Déchets ménagers : les collectivités face à de grands défis

Obligations réglementaires, défis technologiques, pression financière... nombreux sont les enjeux auxquels sont confrontées les collectivités territoriales pour assurer la gestion des déchets ménagers.



Après la simplification du geste de tri, les collectivités doivent aujourd'hui investir pour organiser des circuits de collecte et de traitement des biodéchets.

« 2024 : enfin une chance de vraiment réduire les déchets ? » La question, volontairement provocatrice, était au cœur de la réflexion menée par les intervenants et experts à l'occasion de la Conférence nationale sur les déchets ménagers, le 3 mars à la Maison de la Chimie à Paris. Une date clé qui fait bien sûr référence à l'obligation de tri à la source des biodéchets d'ici le 31 décembre 2023, imposée à toutes les collectivités territoriales.

LES COLLECTIVITÉS EN PREMIÈRE LIGNE

Indéniablement, la collecte séparée des biodéchets est une réelle opportunité de diminuer d'environ un tiers le volume des déchets jetés dans la poubelle grise. Mais elle représente aussi un défi de taille pour les collectivités. Car si elles arrivent en bout de chaîne, elles sont déjà en première ligne pour répondre à des exigences environnementales et réglementaires de plus en plus fortes. Après s'être engagées dans la simplification du geste de tri et la modernisation des centres de tri pour répondre aux objectifs de recyclage, elles doivent aujourd'hui investir pour organiser des circuits de collecte et de traitement pour les biodéchets. Et ce, sans moyens supplémentaires accordés par l'État. « Financièrement, comment

les collectivités vont-elles pouvoir assumer la collecte et le traitement de ce nouveau flux ? », s'interroge Nicolas Garnier, délégué général de l'Amorce, en pointant l'explosion du coût du traitement des déchets, en partie due à l'augmentation de la TGAP (taxe générale sur les activités polluantes). Et poursuit : « La responsabilité doit revenir d'abord aux metteurs sur le marché et aux éco-organismes. » Une position soutenue par Mattia Pellegrini, directeur général de l'environnement à la Commission européenne : « Pour agir sur les volumes des déchets, il faut surtout agir en amont et en aval de la vie du produit. C'est notamment l'enjeu de la directive européenne contre le plastique à usage unique. »

PRÉVENTION ET SENSIBILISATION : QUELLES RESPONSABILITÉS ?

La réduction drastique des déchets, cruciale pour réduire l'empreinte carbone et plus largement l'empreinte environnementale, dépend de l'effet conjugué de deux facteurs : la limitation des flux de déchets à la source, et la meilleure captation des déchets recyclables. « Les collectivités disposent de peu de leviers efficaces pour agir sur les habitudes de consommation et sur l'éco-conception

des produits et des services. C'est donc sur l'amélioration du tri que les collectivités ont un rôle important à jouer », observe Pierre Hirtzberger, président de l'Astee. L'enjeu est donc pédagogique et les actions d'information et de sensibilisation doivent se multiplier. « Aujourd'hui, la responsabilité de la prévention des déchets et de la sensibilisation au tri n'est dévolue à personne, déplore Éric Cesari, président du Syctom. Alors que les acteurs du traitement des déchets sont frappés par la hausse de la TGAP, je propose que les acteurs publics du traitement bénéficient d'un "Crédit

"La collecte séparée des biodéchets est une réelle opportunité de voir diminuer le volume des déchets dans la poubelle grise."

d'impôt" sur cette taxe. Chaque euro investi dans la prévention et la sensibilisation viendrait en déduction des sommes reversées à l'État. Cela permettrait de démultiplier les budgets et les actions de manière à voir enfin des effets tangibles dans nos poubelles. »

DÉFENDRE UNE GESTION DURABLE DES DÉCHETS

Une réflexion plus large sur le modèle de gestion des déchets ménagers a également été menée : un système conjuguant service public, recours aux entreprises privées, implication des citoyens et mise à contribution des metteurs en marché. Toutefois, sur le plan

international, la question des déchets peine à trouver sa juste place au regard des enjeux majeurs qu'elle pose pour un nombre croissant de villes à faibles ressources. Preuve en est, les déchets n'apparaissent pas en tant que tels dans les 17 objectifs de développement durable (ODD) adoptés par l'Onu.

Un constat qui invite à réfléchir à la création d'un Partenariat français des déchets, grâce auquel une voix commune serait portée à l'international pour défendre une gestion durable des déchets.



230 personnes ont participé à la Conférence nationale sur les déchets ménagers, sur le thème "Déchets ménagers : les collectivités face à leurs nouveaux défis".

Le Syctom lance son premier Hackathon Déchets

« Et si on se passait de la poubelle d'ordures ménagères ? » C'est la question à laquelle devaient répondre les participants du premier Hackathon Déchets organisé par le Syctom du 22 au 25 mars.

En effet, la poubelle "grise" est et reste la poubelle de référence.

Elle nous permet d'oublier ce que nous y mettons, palie nos erreurs, nos hésitations voire notre lassitude face au geste de tri. Les autres bacs de collecte restent encore sous utilisés au regard des volumes qui pourraient être triés et recyclés.

Les déchets sont les grands invisibles de nos modes de consommation. Il faut inverser la tendance afin de limiter les déchets et les trier pour mieux les valorisés.

34 participants, 5 minutes pour pitcher

Face à ce défi, 34 participants du Hackathon - répartis en 4 équipes pluridisciplinaires d'experts et de non experts - ont apporté des réponses sous forme de solutions inédites de tri afin de répondre au défi pluriel de la réduction et la valorisation des déchets.

Accompagnés par une équipe de coaches en design thinking, ils ont travaillé en ligne pendant trois jours pour prototyper un projet qui contribue à rendre visibles des déchets pour mieux les diminuer. Après un « pitch » de chaque projet en 5 minutes, le jury - présidé par Éric Cesari, président du Syctom - a désigné le projet « Inter'Poub', lauréat de ce hackathon. Son ambition : créer une émulation collective sur quatre semaines,

en challengeant des écoles autour de quatre défis hebdomadaires : « Un monstre dans ma poubelle » ; « Dessine-moi le tri » ; « Terre et vers » ; « J'ai rétréci ma poubelle ». L'école championne deviendra alors ambassadrice du Syctom pour diffuser les bons gestes.

Le Syctom accompagnera la concrétisation du projet de l'équipe lauréate.



MAÎTRISE DES IMPACTS

Rejets atmosphériques, bruits, odeurs : sous l'étroite surveillance du Syctom

Le Syctom s'astreint à une extrême vigilance concernant les impacts environnementaux et urbains de son activité. Sa politique de surveillance des rejets atmosphériques, des bruits et des odeurs est dictée par trois principes : responsabilité, innovation et transparence.

Le Syctom suit en continu les émissions atmosphériques de ses unités de valorisation énergétique (UVE) par des analyseurs situés sur chaque cheminée de ses centres : L'Étoile Verte à Saint-Ouen-sur-Seine, Ivry/Paris XIII et Isséane à Issy-les-Moulineaux.

MESURES SUR SITE ET AU-DELÀ

Différents types de substances polluantes font l'objet de mesures de surveillance pour s'assurer du respect des directives européennes qui posent les valeurs limites à ne pas dépasser, déclinées sur le plan national, pour les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE). Aux contrôles annuels obligatoires menés par les exploitants s'ajoutent ceux réalisés par le Syctom, commandés à des organismes accrédités et indépendants, et ceux organisés par les services de l'État (DRIEAT) de façon inopinée. Parallèlement, des campagnes de mesures des retombées atmosphériques, via des collecteurs de précipitations (« jauges Owen ») sont réalisées annuellement. Dans une logique de transparence, les résultats de ces campagnes sont expertisés par Airparif, transmis à la Préfecture et intégrés aux dossiers d'information publique et commissions

de suivi de site disponibles sur le site du Syctom. Le syndicat a également recours depuis 2007 à la biosurveillance : l'étude des mousses et lichens poussant aux environs permet une analyse fine de la situation d'exposition, également consultables en ligne. Enfin, chaque année, des ruches sont installées alternativement sur une UVE (Isséane en 2020, et Ivry/Paris XIII en 2021). En volant et butinant, les abeilles effectuent des millions de micro-prélèvements dans un rayon de 3 km autour de leur ruche, et exercent ainsi une fonction de sentinelle de la qualité de l'air.

UN RÉSEAU DE CAPTEURS ULTRA PRÉCIS

Les installations du Syctom étant intégrées en milieu urbain, à proximité immédiate de zones résidentielles, la maîtrise de l'impact olfactif constitue une autre préoccupation majeure. Pour cela, des dispositifs innovants sont positionnés dans les centres et à leurs abords pour identifier précisément les sources d'odeurs et les traiter de manière efficace. À Ivry/Paris XIII, le choix s'est porté sur des capteurs électrochimiques mesurant des composés soufrés et azotés qui, une fois recombinaisonnés, permettent de déceler et caractériser les types d'odeurs.

À Saint-Ouen-sur-Seine, c'est un réseau de dix-neuf capteurs électroniques qui s'est déployé l'été dernier pour rechercher leur source spécifique et en mesurer l'intensité. Enfin, les projets à Gennevilliers et à Romainville/Bobigny comportent dans leurs cahiers des charges un volet « odeurs » stricts pour respecter des seuils plus contraignants que ce qu'impose la réglementation actuelle.

ET LE BRUIT DANS TOUT ÇA ?

La question des bruits émis dans l'environnement est tout aussi prioritaire. Les bruits de chantier sont particulièrement dans le viseur, et font écho aux grands travaux à Ivry/Paris XIII et à Saint-Ouen-sur-Seine. Sur ces deux sites en cours de modernisation, le Syctom a installé trois capteurs acoustiques ultra précis en partenariat avec Bruitparif - l'observatoire du bruit en Île-de-France. Ces sonomètres, dits « Méduses », mesurent en continu et à 360° le niveau sonore et son origine. Les données recueillies sont transmises ensuite au syndicat. Autant de mesures en place permettant de déceler rapidement les éventuelles nuisances et d'identifier au mieux leurs sources pour les traiter avec efficacité.



Mesures des rejets atmosphériques, des bruits et des odeurs... le Syctom veille à garantir la bonne intégration et la limitation des impacts de ses installations.

Marie-Laure Vercambre

Directrice générale du Partenariat Français pour l'Eau

Le Partenariat Français pour l'Eau (PFE) promeut au plan international l'approche et l'expertise française en matière de gestion de l'eau. En marge de la 9^e édition du Forum mondial de l'eau, Marie-Laure Vercambre revient pour *Syctom Mag* sur l'opportunité d'envisager, dans une approche intégrée, le traitement des déchets en parallèle d'une gestion plus durable et éthique de l'eau. Focus sur cette synergie eau-déchets et l'engagement collectif qu'elle impose.



"Les enjeux de l'eau et des déchets ont beaucoup à apporter en matière de développement humain, économique et de préservation de nos écosystèmes."

Comme la problématique de l'eau, celle des déchets est aujourd'hui au cœur des stratégies pour la transition écologique. Pour quelles raisons les enjeux partagés de ces thématiques sont-ils cruciaux et s'inscrivent-ils dans l'urgence climatique ? En quoi la stratégie collective de plaidoyer international - notamment portée par la participation à des événements comme le Forum mondial de l'eau, la Conférence sur les déchets ou la conférence EauMega - peut être un levier intéressant ?

La pollution de l'eau et le traitement (au sens de l'assainissement, de la réutilisation, du recyclage pour éviter l'élimination) de l'eau et des déchets sont étroitement liés. Ils le sont également vis-à-vis du changement climatique. En effet, si des filières d'économie circulaire permettaient à l'échelle mondiale de réduire les déchets en produisant de l'énergie via la méthanisation notamment, et permettant la réutilisation du plastique, cela réduirait

les consommations d'eau et d'énergies fossiles nécessaires à leur production. Par ailleurs, l'eau est parfois si polluée qu'elle devient « intraitable », c'est-à-dire inutilisable ! Il faut avoir à l'esprit que dans de nombreux pays les déchets, y compris ceux considérés comme toxiques en France, ne sont pas traités. On parle de toxicité importante dans certaines régions, mêlant déchets liquides et solides. Les déchets abîment nos écosystèmes, les rendent moins résilients. Or, il est nécessaire de disposer de milieux naturels résilients et de masses d'eau de bonne qualité dans notre contexte de crise mondiale de l'eau due à une demande globale croissante, une répartition inégale faute d'une gestion durable des ressources existantes ou liée à la pauvreté hydrique. L'absence de gestion des déchets est un fléau dans de nombreux pays alors qu'elle fait partie des services essentiels dans nos pays, aux côtés de la desserte d'eau potable et de l'assainissement. Ces secteurs coordonnés dans les pays comme la France pourraient l'être à l'international. D'où l'intérêt d'un plaidoyer commun.

Les thématiques eau-déchets sont parfois abordées de manière isolée, alors même qu'elles sont étroitement associées, voire indissociables. Comment mieux renforcer ces synergies dans le cadre des politiques internationales actuelles ? En quoi les Objectifs de Développement Durable (ODD) portés par l'Agenda 2030 constituent-ils un référentiel universel commun susceptible de nourrir ces synergies ?

Bien pensés, les Objectifs de Développement Durable offrent une approche systémique. Il existe un ODD dédié aux enjeux sur l'eau douce : l'ODD 6 avec 8 cibles liées à l'eau. Mais on trouve des cibles liées à l'eau dans d'autres ODD : il y en a 12 dans les ODD 3, 14, 15, etc. Aucun ODD ne sera atteint si les cibles liées à l'eau ne sont pas atteintes. Il est important de promouvoir l'Agenda 2030 et ce serait mon conseil si le secteur des déchets venait à se doter un partenariat multi acteurs tel que le PFE.

Aujourd'hui traitée de manière transversale, la thématique des déchets ne fait l'objet d'aucun ODD spécifique et évaluable. La mise en place d'une plate-

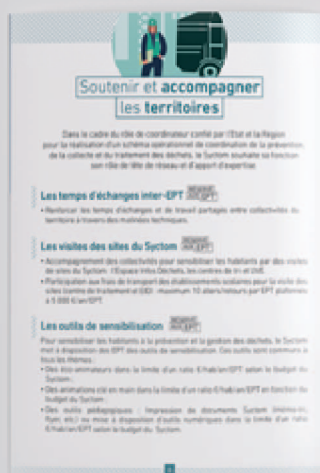
forme de référence multi-partenaire sur les déchets - selon un modèle analogue à celui du PFE - semble-t-elle pertinente pour une prise en compte mondiale des défis à relever ?

Mutualiser l'expertise et les moyens pour mieux rayonner ensemble à l'international est essentiel pour peu que l'on arrive à casser le fonctionnement en silos. Si le secteur des déchets devait connaître le même cheminement que le nôtre, il serait confronté aux mêmes difficultés que nous, à savoir se faire entendre et créer des synergies croisées. C'est vraiment en travaillant avec d'autres secteurs et en se faisant entendre par un ensemble de décideurs que nous pourrions relever de nombreux défis.

Le Partenariat Français pour l'Eau est une plateforme multi-acteurs associant un collège « collectivités territoriales et parlementaires ». À l'heure où la sonnette d'alarme de l'urgence climatique est tirée et où les initiatives se multiplient en matière de transition écologique, comment envisagez-vous la responsabilité respective de ces deux acteurs tant à l'échelle locale que nationale ?

Cette responsabilité est énorme, mais elle peut s'appuyer sur un modèle de Gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) bien pensé qui fait école dans d'autres pays. La difficulté du PFE est d'intéresser les collectivités à l'international car, en dehors de la coopération décentralisée, leurs nombreuses tâches et responsabilités les mettent à distance d'enjeux parfois perçus comme lointains. Cependant leur mobilisation augmente, plus ou moins selon les pays mais, partout, l'urgence climatique apparaît (enfin) comme une évidence. Le monde du climat est aussi un monde dans lequel la voix de l'eau peine à se faire entendre tant les négociations butent encore sur l'atténuation du changement climatique. Or les enjeux liés à l'eau et aux déchets sont multiples et ont beaucoup à apporter en matière de développement humain, économique et dans la préservation de nos écosystèmes. Nous pouvons avancer nos pions respectifs de plusieurs manières mais nous avons tout à gagner à nous coordonner.

UN NOUVEAU GUIDE POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS



Découvrez l'ensemble des actions et des outils d'accompagnement proposés aux collectivités adhérentes dans le cadre du dispositif 2021-2026, en lien avec la mise en œuvre concrète du Grand défi. Soutiens financiers, mises à disposition d'outils clés en main, campagnes de communication sur le territoire, visites d'installations... tous les moyens sont mobilisés pour encourager à la réduction et au tri des déchets sur le territoire.

Les porteurs de projet doivent effectuer une demande de subventions sur une nouvelle plateforme disponible sur le site du Syctom : www.syctom-paris.fr



Retrouvez toutes les informations du Syctom sur le site www.syctom-paris.fr



l'agence
métropolitaine
des déchets
ménagers

syctomag est une publication du Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers
86 rue Regnault - 75013 Paris - Tél. : 01 40 13 17 00 - www.syctom-paris.fr

Directeur de la publication : **Éric Cesari** • Rédacteurs en chef : **Denis Penouel, Jean-Baptiste Mandron**
• Directrice de la communication : **Véronique Menseau** • Coordination : **Solène Patron**
• Crédits photos : © Syctom / Bertrand Guigou, ESOPE, AdobeStock • Conception, réalisation, rédaction : **PARIMAGE** • Document imprimé par **Mérico Delta Print**, sur papier 100 % Recyclé - ISSN 1769-8782
Retrouvez toutes les informations du Syctom sur le site www.syctom-paris.fr

